

Département de l'Yonne
Arrondissement d'Auxerre

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 16 novembre 2023

**VILLE DE
SAINT-
FLORENTIN**

N° 2023_098

Membres en exercice : 25

Conseillers présents à la séance :
16 + 3 pouvoirs

Date de publication : 17 novembre 2023

Le 16 novembre 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de SAINT-FLORENTIN s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Yves DELOT, Maire, pour la tenue d'un conseil municipal organisé à la suite de la convocation qui lui a été faite le 08 novembre 2023 dans les formes et délais prévus au Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DELOT, M. MAILLARD
Mme SCHWENTER, M. PARIGOT, Mme SEUVRE,
Mme DELOT, Mme GRUET, M. TIRARD, Mme ÉTIENNE,
M. LEFEVRE, Mme ROUSSEAU, M. GORNEAU,
M. PERREIRA-GONCALVES, M. SERRE, M. LECOMPTE,
M. DELECOLLE,

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mme COUDERT (pouvoir donné à
M. TIRARD), M. BILLET (pouvoir à M. PARIGOT),
Mme WILLEMS (pouvoir Mme SEUVRE).

ÉTAIENT ABSENTS : M. BIOT, Mme BIOT-FLORIMOND,
M. CAMPOS, Mme GROENTZINGER, M. LANGLOIS.
Mme LANGLOIS-LENTI,

Mme SEUVRE et M. PARIGOT ont été désignés secrétaires de séance en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Objet

AMÉNAGEMENT SQUARE DU CHAPEAU

Programme de travaux et Plan de financement

Visas

Vu le Code général des Collectivités territoriales

Vu le Règlement d'attribution de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local

Vu le partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon,

Notre ville est construite autours de 2 axes structurants à savoir les rivières de l'Armanche et de l'Armançon. Leur vallée qui se rejoignent sur notre territoire offre de multiples lieux où des activités en lien avec des espaces verts sont envisageables.

Ainsi ces vallées sont l'opportunité de développer des sites dédiés à la nature que ce soit le long du canal de Bourgogne ou bien de l'Armanche. Ces différents lieux s'inscrivent dans une logique d'offrir à la fois des possibilités de mobilité douce mais également de proposer à nos concitoyens des lieux de détente facilitant le lien social.

L'emprise libérée par la démolition d'un ancien ensemble immobilier en état de délabrement à proximité du rond-point du Chapeau nous permet aujourd'hui de compléter notre offre en espaces verts à disposition des habitants. Grace au programme de travaux initié par le Syndicat Mixte du Bassin Versant

de l'Armançon qui doivent débiter à la fin de cette année, nous disposerons d'un espace de détente et de valorisation d'un espaces naturel reconstitué en lieu de détente.

Pour cela il est nécessaire d'engager des travaux de mise en valeur et d'accessibilité du site tout en offrant des espaces pour les enfants, le tout pour un coût global prévisionnel de 283 722 € HT et définit comme suit :

POSTES	MONTANTS HT
Ingénierie	
Relevé topographique	2 500 €
Maitrise d'œuvre	20 000 €
Coordonnateur SPS	2 000 €
Divers études	3 000 €
Ss total ingénierie	27 500 €
TRAVAUX	
Travaux préparatoires - Installations de chantier, constat d'huissier, sondage réseaux	4 700 €
Terrassement – Décapage Terre Végétale , déblais remblais, régalaage, ...	21 538 €
Réseaux secs – Fouilles en tranchée, pose de TPC, mâts, bornes	32 415 €
Voirie – Structure de chaussée et cheminements piétons, gradins, bordures, caniveaux, passerelle	31 170 €
Requalification Kiosque	40 000 €
Ouvrage – clôture et portail	39 090 €
Ouvrage bois – ponton bois	24 000 €
Structure – Aire de jeux	42 134 €
Aménagement paysager – Apport et réglage terre végétale, engazonnement, plantations arbres et arbustes	48 975 €
Imprévus	12 200 €
Ss Total Travaux	296 222 €
Coût Global d'opération	323 722 €

A ce titre, il nous appartient de mobiliser tous les appuis financiers mobilisables. Eu égard aux différentes opérations d'envergures envisagées dans le cadre de Petite Ville de Demain de Demain qui mobiliseront les crédits régionaux attribués à notre commune (place du marché et halles notamment) le principal financeur à mobiliser pour ce genre d'opération est l'Etat. C'est l'objet du présent rapport.

Plan de financement

FINANCEURS	MONTANTS
ETAT	
DSIL 2024 (40 %)	129 489 €
COMMUNE	
Fonds propres (60 %)	194 233 €
TOTAL	323 722 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

APPROUVE le programme d'investissement associé à l'aménagement du Square du Chapeau ci-dessus présenté,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus présenté,

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération dans la sollicitation des subventions.

Fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
A SAINT-FLORENTIN, le 17 novembre 2023

Le Maire, Yves DELOT,

